

MEEF, second degré : Éducation physique et sportive

Présentation

Le master MEEF 2nd degré parcours EPS, organisé en 4 semestres, a pour but de former les étudiants au métier d'enseignant d'EPS et poursuit donc les objectifs suivants :

- compléter la culture scientifique disciplinaire STAPS nécessaire à un enseignant d'EPS en collège et lycée, par l'approfondissement des connaissances en sciences de la vie, en sciences humaines et en sciences sociales, éclairant la motricité humaine, les pratiques physiques, les pratiquants et les cultures sportives.

- développer des compétences et des connaissances pratiques, technologiques et didactiques dans les différentes Activités Physiques, Sportives et Artistiques (APSA) enseignées en EPS.

- comprendre le métier d'enseignant dans son environnement professionnel, appréhender la diversité des publics scolaires, et construire progressivement une véritable professionnalité à travers des stages en milieux scolaires diversifiés et l'analyse de ces expériences pédagogiques.

- préparer efficacement les épreuves du concours national de recrutement du CAPEPS externe.

Enjeux

L'année de master 1 associe des enseignements disciplinaires, didactiques, pédagogiques ainsi que des stages en milieu scolaire en pratique accompagnée, à une préparation aux épreuves du concours du CAPEPS. L'année de master 2 classique vise à accompagner les étudiants dans la construction de leur première expérience professionnelle d'enseignants d'EPS en pleine responsabilité. Les étudiants, reçus au concours du CAPEPS et à la première année de master MEEF, obtiennent le statut de fonctionnaires stagiaires, payés à plein temps et formés en alternance durant l'année de master 2 : à mi-temps dans un établissement scolaire du 2nd degré (10h/semaine) et à mi-temps en formation à l'université.

À ce titre, ils sont suivis à la fois par un tuteur du terrain professionnel et par un tuteur universitaire.

Un master 2 cursus adapté est proposé aux étudiants ayant été reçus au master 1re année et ayant échoué au CAPEPS, afin de leur permettre de préparer à nouveau ce concours.

Admission

Durée de la formation

- 2 années

Lieu(x) de la formation

- Autre****

Stage(s)

Oui, obligatoires

Langues d'enseignement

- Français

Rythme

- Temps plein

Modalités

- Présentiel

Renseignements

pia.henaff-pineau@universite-paris-saclay.fr

<https://inspe.ac-versailles.fr/2022/05/education-physique-et-sportive-eps/>

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

Master 1

- Licence STAPS obligatoire
- Spécialité Education et motricité 2nd degré recommandée
- Qualité du parcours de licence
- EC/UE examinés prioritairement, les EC/UE liées :
aux fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'EPS
à l'approche pluri-scientifique et institutionnelle de l'enseignement de l'EPS
aux analyses de pratiques de stage et didactiques de l'EPS
éventuellement UE/EC préparatoires aux exigences du master et du CAPEPS
- Expériences professionnelles souhaitées

Master 2

- En master 2 classique : être titulaire de la première année de master MEEF parcours EPS (ou selon avis de la commission pédagogique titulaire d'un master ou autre diplôme équivalent) et lauréat du CAPEPS (ou CAFEP-CAPEPS), ou titulaire d'un master (ou autre diplôme équivalent) et lauréat de l'agrégation d'EPS.
- En master 2 cursus adapté : être titulaire de la première année de master MEEF parcours EPS sans être lauréat du concours.

Candidature

Modalités de candidature

- e-candidat

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +5

Niveau de sortie

- BAC +5

Programme

Programme du master 1

Semestre 1

- UE 11: Construction des compétences de l'enseignant d'EPS - 90h - 10 ECTS
- UE 12 : Connaissances scientifiques, historiques, épistémologiques sur l'EPS et son enseignement - 200h - 20 ECTS

Semestre 2

- UE 21 : Construction d'expériences du métier et connaissance du métier d'enseignant d'EPS + stage - 59h - 8 ECTS
- UE 22 : Connaissances scientifiques, historiques, épistémologiques sur l'EPS et son enseignement - 90h - 8 ECTS
- UE 23 : Conception de l'enseignement de l'EPS - 70h - 7 ECTS
- UE 24 : Enseigner les APSA en EPS - 70h - 7 ECTS

Programme du master 2

Semestre 3

- UE 31 : Construction des compétences de l'enseignant d'EPS - 98h - 15 ECTS
- UE 32 : Construction d'expérience du métier et recherche + stage - 44h - 15 ECTS

Semestre 4

- UE 41 : Construction des compétences de l'enseignant d'EPS - 54h - 8 ECTS
- UE 42 : Construction d'expérience du métier et recherche - stage + mémoire - 40h - 22 ECTS